

COMMUNE D'ETROEUNGT

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 Octobre 2024

Le Conseil Municipal d'Etrœungt s'est réuni à la Mairie d'Etrœungt pour la séance du mardi 22 octobre 2024 à 20H00, sur convocation en date du 16 octobre 2024, et sous la Présidence de Monsieur Vincent **JUSTICE**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Vincent **JUSTICE** Maire, Bernadette **GRANDIN** Ajointe, Jérôme **MAIRESSE** Adjoint, Magali **NOULÉ**, Frédéric **EVARD**, Laëtitia **PAINCHART**, François **DESENCLOS**, Anne-Sophie **COUVREUR**, Alexandra **GÜLER**, Aurélie **GARIN**, Guillaume **SOUDRY**, Sophie **MONGÉ** et Nathalie **MILAN**, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS : Mr José **PRISSETTE**
Mr Alexis **DE KERLE**

PROCURATIONS : Mr José **PRISSETTE** donne procuration à Mme Nathalie **MILAN**
Mr Alexis **DE KERLE** donne procuration à Mr Vincent **JUSTICE**

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire : Mme Anne-Sophie **COUVREUR**

Ordre du jour :

- Modification de la Régie et adhésion à Payfip
- Nomination d'un(e) régisseur(euse) suppléant(e)
- Adhésion de nouvelles communes au SIDEN-SIAN
- Nouveau projet de réfection de la cour de la salle des fêtes
- Demande de subvention
- Questions diverses

MODIFICATION DE LA REGIE ET ADHESION A PAYFIP

Monsieur le Maire informe l'assemblée que pour la mise en place du système e. tickets de cantine et garderie, il est nécessaire de modifier la régie et qu'il convient d'effectuer une adhésion à Payfip.

Après délibération, le conseil municipal **donne un avis favorable** par 14 voix pour et 1 abstention (Mme Sophie **MONGÉ**) pour la modification de la régie et l'adhésion à Payfip.

NOMINATION D'UN(E) REGISSEUR(SE) SUPPLEANT(E)

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de mettre un terme à l'activité de Mme Bernadette **GRANDIN** dont les fonctions de régisseuse suppléante de la régie cantine garderie ne sont pas compatibles avec la fonction d'adjointe aux finances et qu'il convient donc de procéder à la nomination d'un nouveau(elle) régisseur(se) suppléant(e).

Après délibération, le conseil municipal **accepte** de mettre un terme à l'activité de régisseuse suppléante de Mme Bernadette **GRANDIN** et **décide** par 15 voix pour la nomination de Mr Laurent **PRISSETTE** en tant que nouveau régisseur suppléant de la régie cantine et garderie.

ADHESION DE NOUVELLES COMMUNES AU SIDEN-SIAN

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du SIDEN-SIAN, qui demande à l'Assemblée de délibérer sur l'adhésion des nouvelles communes.

A l'unanimité, les membres présents **donnent un avis favorable** par 15 voix pour l'adhésion des nouvelles communes au SIDEN-SIAN.

NOUVEAU PROJET DE REFECTION DE LA COUR DE LA SALLE DES FETES

Monsieur le Maire présente à l'assemblée un nouveau devis d'un montant de 46965.72€ HT émanant de l'entreprise DE BARBA concernant le projet de la réfection de la cour de la salle des fêtes.

Après délibération, le conseil municipal **accepte à l'unanimité** le nouveau devis de l'entreprise DE BARBA pour le projet de la réfection de la cour de la salle des fêtes.

DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée d'un courrier émanant de Mme RAECKELBOOM Céline, Cheffe d'établissement de l'école Maternelle-Primaire Sainte Jeanne d'Arc de la commune d'Avesnes sur Helpe dont les élèves du CE2 au CM2 participent à une classe rousse dans les Alpes du Sud. Afin de baisser le coût de ce voyage, elle sollicite une subvention. Cela concerne deux enfants de notre commune.

Après débat, le conseil municipal **accepte à l'unanimité** de verser aux élèves participant à cette classe rousse une subvention d'un montant de 50€ par élève.

COMPTE-RENDU ECOLE PUBLIQUE

Cantine Scolaire

Mr le Maire précise que la livraison du service cantine scolaire avec le nouveau prestataire API RESTAURATION a bien commencé à la rentrée de Septembre et que les enfants sont satisfaits des repas qui leurs sont distribués.

Mr le Maire remercie Mr Laurent PRISSETTE, qui nous transmet régulièrement le bilan mensuel de la cantine. On relève une moyenne de 59 repas par jour pour le mois de septembre et une moyenne de 62 repas pour 11 jours sur le mois d'octobre.

Compte-rendu Sécurité incendie de l'Ecole Primaire

Mr le Maire donne lecture du compte-rendu de l'exercice de sécurité incendie de l'école publique qui a eu lieu le mardi 24 septembre 2024.

Un exercice d'évacuation a été réalisé suite à une simulation incendie et aux déclenchements des alarmes.

Les 4 systèmes d'alerte autonomes sont fonctionnels dans les bâtiments A, B et maternelle.

Un bilan d'exercice PPMS a également été réalisé dans les salles de classes avec une simulation intrusion dont les remarques sont positives.

QUESTIONS DIVERSES

Mme Aurélie GARIN demande la date prévue du décroisonnement des containers de tri sélectif ainsi que les mesures d'informations qui seront mises en place.

_ Mr le Maire répond que le décroisonnement des containers sera réalisé au fil de l'eau et précise qu'une information sera effectuée par le biais d'une distribution de tracts.

Mr Guillaume SOUDRY signale que le dépôt des verres dans les cloches peut générer du bruit pour les habitations situées à proximité et il est souvent constaté dans les autres communes que les verres ne sont pas systématiquement déposés dans les cloches et cela engendrerait un problème de propreté autour des cloches.

Il demande s'il ne serait pas envisageable d'effectuer une pose de cailloux autour des containers.

_ Mr le Maire répond que les nouvelles cloches à verre sont beaucoup mieux insonorisées que les anciennes. En effet, il y a un risque que des personnes négligentes déposent au pied des containers, nos employés veilleront régulièrement à ce que les abords soient propres et la pose de cailloux est prévue.

Mme Alexandra GÜLER demande des informations concernant le Pont des Cardets dont l'état génère des craintes pour la sécurité des usagers qui ne respectent pas la restriction de circulation qui est mise en place.

_ Mr le Maire répond que la commune s'est engagée dans le programme national Ponts et qu'un diagnostic complet de nos ouvrages a été réalisé. A la suite de celui-ci, des désordres ont été constatés sur certains d'entre eux dont celui des Cardets. Une mesure d'urgence a été mise en place par la limitation de circulation aux véhicules d'un poids maximum de 2 Tonnes.

Nous avons fait appel à une entreprise spécialisée et désormais le chiffrage de réfection de ces ponts est en cours. Par la suite, cela permettra à la commune de solliciter une aide à hauteur de 60% du coût HT, grâce au financement de l'état à travers le volet SOS Ponts.

Mme Laëtitia PAINCHART signale que le virage de la route de Floyon situé à la sortie d'Etrœungt est très dangereux et demande s'il est envisageable d'effectuer une pose de miroir.

Mme Anne-Sophie COUVREUR précise que ce virage est en équerre et qu'il n'y a effectivement aucune visibilité.

_ Mr le Maire répond que cette route est située entre les communes d'Etrœungt et de Floyon et qu'il s'agit d'une route Départementale. Donc, avant d'envisager un quelconque aménagement, une demande préalable auprès du département est nécessaire.

Il rajoute que nous constatons de plus en plus la disparition des panneaux routiers sur notre commune dont le remplacement génère des dépenses imprévues et onéreuses.

Mme Aurélie GARIN rappelle la gêne occasionnée par le stationnement des camions sur la Place de la Mairie.

Mr le Maire répond qu'il est prévu de remettre en place à l'entrée de la place de la Mairie, un panneau rappelant la réglementation existante concernant le stationnement des poids lourds sur notre commune.

Mr le Maire évoque qu'il est fort possible que nous n'ayons plus de Porte-drapeaux lors de nos prochaines manifestations patriotiques ; il propose qu'à tour de rôle cette fonction soit remplie par des élus. Plusieurs d'entre eux se sont proposés afin de remplir cette mission.

INFORMATIONS DIVERSES

- Assemblée Générale du Cyclisme : 25 octobre
- Réunion du Conseil d'école : 5 Novembre
- Réunion du CCAS : 12 Novembre
- Réunion du Calendrier des Fêtes : 14 Novembre

Le prochain conseil municipal se tiendra le 3 décembre 2024.

La séance est levée à 21h44.